

FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT :

<i>Nom</i>	BIO K 32
<i>Type de formulation</i>	WP-Poudre mouillable
<i>Nom et teneur des matières actives</i>	Bacillus thuringensis : 32000UI/mg
<i>Usage</i>	Insecticide

BIO K 32 est une formulation prête à l'emploi pour le traitement par pulvérisation foliaire des cultures maraîchères et céréales.

BIO K 32 : une réponse adaptée aux exigences des filières

- Efficacité : nouvelle matière active, nouveau mode d'action, efficace même sur les souches de lépidoptères résistantes.
- **Lutte intégrée : produit utilisable en agriculture biologique**
- Environnement : neutre pour la faune auxiliaire et la santé humaine
- Utilisation : facile d'emploi

MODE D'ACTION

BIO K 32 contient des spores de *Bacillus thuringiensis* et des delta-endotoxines issues de Bt. Il s'agit d'un insecticide biologique appartenant au groupe IRAC-11.

BIO K 32 agit suite à l'ingestion par la chenille du complexe de cristaux protéiques-spore de la bactérie. Les cristaux protéiques (= protoxine) ne deviennent actifs (= toxine) qu'à l'intérieur de l'intestin de la chenille. Après hydrolyse, les fragments de cristaux protéiques diffusent à travers la membrane péritrophique, se fixent sur les récepteurs spécifiques de l'épithélium intestinal et entraînent la paralysie du tube digestif. Il y a irréversibilité de la liaison toxine/récepteur. Des lésions cellulaires se créent avec formation de pores dans le tube digestif.

Les chenilles arrêtent de s'alimenter peu après l'ingestion (arrêt des dégâts). Les spores trouvent des conditions de pH favorables à leur germination, ce qui provoque une septicémie générale entraînant la mort des chenilles 24 à 72 heures plus tard.

MODALITES D'EMPLOI

Objectifs

Le traitement des cultures maraîchères et des céréales est important pour obtenir un bon rendement car elles sont particulièrement attractives pour les agents pathogènes et insectes parasites.

Principales cibles visées

BIO K 32 permet de lutter efficacement contre de nombreuses chenilles de lépidoptères. BIO K 32 peut être utilisé sur les légumes feuilles, fruits et certaines céréales.

Stratégies conseillées

La dose préconisée varie selon les cultures, les cibles visées et les degrés d'infestation. Elle peut aller de 0.75kg à 1.5kg par hectare.

Culture	Usage	Dose préconisée	Indications d'utilisation	Délai avant récolte	Délai de rentrée
Cultures maraîchères	Piérides, Mineuses, Noctuelles, Tordeuses et Teignes	0.5-0.75kg/ha	Traiter dès les premières infestations et au plus tard au pic de vol des lépidoptères.	0j	48h
Riz, Maïs, Sorgho, Mil	Foreurs de tiges		Traiter sur des larves jeunes (L1 – L3).		
Tabac	Noctuelles	1-1.5kg/ha	Renouveler l'application tous les 10-12j si nécessaire.		

Traitement de base :

Verser la moitié de l'eau dans le pulvérisateur. Ajouter BIO K 32 selon la dose recommandée et bien remuer le pulvérisateur. Compléter le remplissage avec de l'eau. Remuer régulièrement le pulvérisateur. Renouveler l'application après une pluie de 20mm.

Précautions

Toutes les précautions habituelles concernant l'homme, l'environnement, l'utilisation de BIO K 32 selon les bonnes pratiques agricoles et la non-réutilisation des emballages sont à suivre.

AUTRES INFORMATIONS

Stabilité à l'entreposage

Stable dans les conditions normales de stockage en entrepôt (à l'abri de la chaleur, du soleil, de la pluie) pour un minimum de 2 ans. Conserver le récipient bien fermé.

Mesures de sécurité

Précautions à prendre

Eviter tout contact avec les yeux et la peau

Ne pas avaler ou respirer le produit.

Stocker le produit dans son emballage d'origine, éloigné des denrées stockées et hors de la portée des enfants.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer lors de la manipulation du produit et lors de son application.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Après le traitement, changer de vêtements et se laver.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des produits autres qu'à usage phytopharmaceutique.

Rincer l'appareillage avant et immédiatement après usage.

Porter des gants, des vêtements de protection appropriés et une protection du visage et des yeux lors de la manipulation du produit concentré. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer.

Mesure de première urgence

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.

En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Ôter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau claire. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter d'urgence un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime est consciente. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin.

Antidote et équivalents

Aucun antidote spécifique n'est connu. Traiter symptomatiquement.